

| <i>Doc.<br/>n°</i> | <i>Date</i> | <i>Sujet</i>   | <i>Page</i> |
|--------------------|-------------|--|-------------|
|                    | 1919        |  |             |
| 16                 | 12 avril    | La délégation de l'Empire britannique accepte la résolution de M. Borden que la Convention du Travail et le Pacte de la Société des Nations imposent les mêmes conditions de participation et d'adhésion; s'oppose à ce que la séance plénière étudie les clauses de travail qu'on veut incorporer au Traité de Paix; insiste sur la représentation directe à la future Commission internationale pour la navigation aérienne. Le Conseil des Quatre est d'accord sur la frontière entre la France et l'Allemagne et l'avenir de la vallée de la Sarre et de Danzig; décide que la mise en accusation du Kaiser traitera seulement de la violation des pays neutres et non de la responsabilité générale de la guerre; discute le désaccord franco-américain sur le principe des indemnités et l'évaluation des réclamations alliées soumises par M. Lloyd George. M. Borden souligne le danger du bolchévisme en Allemagne si les demandes de réparations sont trop onéreuses. M. Borden discute la situation qui existe en Russie et en Pologne. | 218         |
| 17                 | 19 avril    | La délégation de l'Empire britannique étudie le rapport de la Commission des ports, des voies navigables et des chemins de fer, ainsi que celui de la Commission économique. Un accord n'est pas encore intervenu sur des questions importantes liées au projet de Traité de Paix. Le problème est accru par le malaise général de certains pays alliés. Le traité sera soumis bientôt aux plénipotentiaires allemands.  | 222         |
| 18                 | 26 avril    | La délégation italienne quittera probablement la Conférence à cause de la déclaration de M. Wilson sur les aspirations territoriales de l'Italie. La Conférence de la Paix avance rapidement dans son travail. Le Comité de rédaction adoptera probablement les modifications au Pacte de la Société des Nations proposées par les premiers ministres des dominions. Les délégués discutent divers projets de clauses de travail à insérer dans le Traité de Paix. M. Robertson exercera des fonctions plus importantes au Conseil suprême économique.   | 224         |
| 19                 | 3 mai       | On rend compte du comportement de l'Italie à l'égard de Fiume. M. Borden discute la représentation des dominions au Conseil d'administration de l'Organisation du Travail avec M. Lloyd George, puis avec le délégué des États-Unis. M. Borden obtient l'accord de la séance plénière sur les clauses de travail à insérer dans le Traité de Paix. MM. Borden et Wilson discutent la représentation des dominions au Conseil de la Société des Nations. Les délégués canadiens ne sont pas d'accord sur cette question. A la réunion du Conseil des Quatre, M. Borden s'oppose aux propositions des États-Unis visant à modifier les arrangements concernant la disposition des câbles sous-marins allemands.  | 225         |
| 20                 | 10 mai      | La séance plénière étudie le projet final du Traité de Paix et le maréchal Foch en critique les conditions militaires. M. Borden réussit à faire biffer de la Convention du Travail les conditions désagréables concernant la représentation des dominions. Le Traité de Paix est présenté aux délégués allemands. Les représentants canadiens et américains discutent les modifications à la Convention de la Navigation aérienne. La question de la disposition des câbles sous-marins allemands est réglée.   | 229         |